



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : SIFUREP – communication du rapport d'activité 2018

Séance du 27 novembre 2019

Convocation du 21 novembre 2019

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept novembre à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-et-un novembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, Mme Claire Vigneron, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Liza Magri, MM. Thierry Legros, Xavier Tamby, Mme Catherine Lequeux, M. Thibault Hennion, Mmes Catherine Arnould, Hélià Cacères, M. Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par Mme Chantal Brault,
Mme Pauline Schmidt par M. Thibault Hennion,
Mme Sakina Bohu par Mme Claire Vigneron,
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Tastes,
Mme Claire Beillard-Boudada par Mme Monique Pourcelot

Etaient absents non représentés :

M. Timothé Lefebvre,
Mme Sophie Ganne-Moison,
M. Hachem Alaoui-Benhachem

Secrétaire de séance :

M. Thibault Hennion

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 27 novembre 2019

OBJET : SIFUREP – communication du rapport d'activité 2018

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Roselyne Holuigue-Lerouge,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-39,

Considérant la transmission par circulaire n° 2019-13 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne de son rapport d'activité pour l'année 2018,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la communication qui lui a été faite des documents suivants :

- le rapport pour l'exercice 2018 sur les activités du SIFUREP ;
- son annexe présentant les points de repère de l'activité du SIFUREP pour l'année 2018.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



M. L. L.